



PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

Adopté lors de la séance du Conseil des commissaires
du 25 juin 2013 par la résolution n° 143-CC-2012-2013

TERRITOIRE

La Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) assure des services éducatifs à la clientèle scolaire des villes de Brossard, de Saint-Lambert et de Longueuil (arrondissements Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil).

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE

La CSMV est située au cœur d'un environnement urbain. Son territoire compte plus de 332 000 habitants et présente une forte densité de population, soit 1 973 personnes par kilomètre carré.

La population du territoire de la CSMV a connu une augmentation moyenne de 3,1 % au cours des dernières années, soit de 2006 à 2011. Le secteur de Brossard se démarque toutefois avec une augmentation nettement plus importante, soit de 11,4 % pour la même période¹.

L'âge médian de la population de Longueuil et de Brossard se situe autour de 41 ans alors qu'elle est de 48,5 ans pour le secteur de Saint-Lambert. Au niveau des familles, 42 % des ménages du territoire vivent avec des enfants sous leur toit, et le tiers de ces ménages est monoparental. Enfin, on retrouve sur le territoire près de 70 000 personnes âgées de moins de 20 ans, ce qui représente 21 % de la population.

NOS ÉLÈVES

Comptant parmi les plus importantes commissions scolaires francophones au Québec, la CSMV dessert plus de 33 000 élèves, jeunes et adultes répartis comme suit :

- 2887 élèves au préscolaire, dont 4,5 % d'élèves handicapés reconnus par le MÉLS;
- 15 586 élèves au primaire, dont 5,4 % d'élèves handicapés reconnus par le MÉLS;
- 10 701 élèves au secondaire, dont 7 % d'élèves handicapés reconnus par le MÉLS;
- 3 924 élèves (équivalent temps plein) à l'éducation des adultes et en formation professionnelle

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE

Au cours des prochaines années, la CSMV devra composer avec deux réalités. En effet, selon les données publiées en janvier 2013 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), une augmentation de l'effectif scolaire de notre clientèle préscolaire et primaire est prévue et ce jusqu'en 2017-2018. Par contre, au niveau des prévisions de la clientèle au secondaire, une décroissance se fera ressentir jusqu'en 2017-2018 pour graduellement connaître une légère augmentation².

PROFIL SOCIOLINGUISTIQUE

La région desservie par la CSMV se caractérise également par son multiculturalisme. Plus de 25 % des élèves fréquentant nos établissements ont une langue maternelle autre que le français. Au secteur des jeunes, plus de 40 % de la clientèle issue de l'immigration correspond aux enfants nés à l'extérieur du Canada ou dont l'un des deux parents est né à l'extérieur du Canada.

DÉFAVORISATION

Les données relatives à la défavorisation en milieu scolaire sont calculées à l'aide de deux variables : l'indice du seuil de faible revenu (ISFR) et l'indice de milieu socio-économique (IMSE). L'indice du seuil de faible revenu correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. À la CSMV, on retrouve vingt-huit écoles primaires et huit écoles secondaires qui présentent un ISFR élevé soient de 8, 9 ou 10. L'indice de milieu socio-économique est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade et de ménages dont les parents n'ont pas d'emploi. Quatorze écoles primaires et cinq écoles secondaires de la CSMV présentent un IMSE de 8, 9 ou 10. Ces écoles de rangs 8, 9 ou 10 sont celles où se trouvent les plus fortes proportions d'élèves issus d'un milieu défavorisé³.

¹ Statistiques Canada - Recensement de la population de 2011

² Source : MELS, Réseaux, DSID (tableau 1) et RAMQ (tableau 2). Tableau 1 : Prévion de l'effectif de la commission scolaire Marie-Victorin (864), au secteur des jeunes, en formation générale à temps plein, langue d'enseignement : français.

³ Source : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=956>

LES SERVICES OFFERTS À LA CSMV

SERVICES D'ENSEIGNEMENT

- 47 écoles [primaires](#) (incluant l'éducation préscolaire)
- 9 écoles [secondaires](#)
- 5 écoles [spécialisées](#) (dont quatre à mandat régional et une à mandat suprarégional) ainsi que deux points de service spécialisés (un en [milieu hospitalier](#) et l'autre en [centre jeunesse](#))
- 3 centres de [formation professionnelle](#)
- 4 centres d'[éducation des adultes](#)

AUTRES SERVICES ÉDUCATIFS

Services de garde

La CSMV compte 46 services de garde en milieu scolaire fréquentés par plus de 11 000 enfants.

Services aux élèves issus de l'immigration

Deux types de services sont mis sur pied pour les élèves issus de l'immigration :

- La classe d'accueil, pour l'élève dont l'évaluation langagière nous indique que la connaissance de la langue française ne lui permet pas de suivre le programme de la classe ordinaire;
- Le soutien linguistique, au besoin, pour l'élève allophone intégré en classe ordinaire.

Services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA)

La CSMV offre une multitude de services afin de répondre aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Elle peut compter sur les services d'une équipe multidisciplinaire : des ressources professionnelles (psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes), des ressources enseignantes (orthopédagogues, enseignants ressources) et du personnel de soutien (techniciens en éducation spécialisée, préposés aux élèves handicapés et interprètes).

SERVICE AUX ENTREPRISES

Le *Service aux entreprises et développement international* vient en appui à la région en matière de formation et de développement de la main-d'œuvre. Ses services adaptés et flexibles permettent aussi de répondre aux besoins des organisations à l'international en matière d'éducation et de formation.

La Commission scolaire Marie-Victorin est administrée par un conseil des commissaires. Elle gère...

- un budget annuel de 344 M\$
- plus de 4 800 employés réguliers
- un service de transport scolaire comprenant des autobus, des minibus et des berlines, transportant près de 18 000 élèves
- un parc immobilier de 76 immeubles
- un parc informatique de 10 500 ordinateurs

[POUR EN SAVOIR PLUS ...](#)

- [Portrait de la CSMV](#)
- [La CSMV en une image](#)
- [Services administratifs](#)
- [Carte du territoire](#)
- [Conseil des commissaires](#)

MISSION (RÉF. ARTICLE 207.1. LIP)	<ul style="list-style-type: none"> ▲ organiser les services éducatifs ▲ promouvoir et valoriser l'éducation publique ▲ veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification ▲ contribuer au développement social, culturel et économique de sa région 			
PORTRAIT ORGANISATIONNEL	Où en sommes-nous? Le portrait organisationnel permet d'identifier les enjeux.			
VISION	Où voulons-nous aller?	« Être un acteur social pleinement engagé vers la réussite pour tous. »		
VALEURS	Se traduit sous une forme d'engagement individuel et collectif	ENGAGEMENT - RESPONSABILISATION - RECONNAISSANCE		
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Agir pour favoriser la réussite et la persévérance de tous les élèves.	Soutenir le développement de compétences du personnel pour favoriser la réussite et la persévérance des élèves.	Poursuivre le développement de partenariats pour favoriser la réussite et la persévérance des élèves.	
ENJEUX LIÉS À L'ENSEMBLE DES CLIENTÈLES ET DES ACTEURS VISÉS.	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Les transitions par cycle et par ordre d'enseignement <i>Transitions identifiées comme étant vulnérables :</i> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} au 2^e cycle du primaire • Préscolaire-primaire-secondaire • 1^{er} au 2^e cycle au secondaire ou PFAE • Accueil à la classe ordinaire • Classe ordinaire à la classe spécialisée à l'école spécialisée et vice versa • Jeunes à ÉA ou à FP et ÉA à FP ▸ La persévérance et la qualification 	Une prestation de services de qualité	Partenariat interne (incluant les parents)	Une communication et une collaboration efficaces et respectueuses des réalités de chaque entité.
			Partenariat externe	Des partenariats répondant à des besoins spécifiques de nos élèves et complémentaires à l'offre de service de l'organisation.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la réussite des élèves en période de transition. ▪ Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent un diplôme ou une certification. ▪ Augmenter annuellement, d'ici 2018, la proportion des élèves de notre territoire qui fréquenteront les établissements de la CSMV. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les conditions de développement professionnel. ▪ Soutenir le développement des compétences du personnel en favorisant le réinvestissement des formations. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire rayonner la CSMV et l'école publique auprès de l'ensemble de ses partenaires. ▪ Actualiser les mécanismes de communication et de collaboration avec les partenaires internes et externes. 	
AXES D'INTERVENTION	La formation générale des jeunes, l'éducation des adultes et la formation professionnelle	Le personnel de la CSMV	Le lien école-service-famille-communauté	
RÉSULTATS ATTENDUS	Augmenter le taux de réussite Augmenter le taux de diplomation Augmenter le taux de rétention des élèves à la CSMV	Accroître le niveau de compétences du personnel au regard des besoins des élèves, des milieux et des différents services de la CSMV.	Avoir des partenariats ayant un impact positif sur l'organisation, son rayonnement et sur la communauté.	